

Bonjour madame Perrier,

Nous avons bien reçu votre courriel concernant une limitation de la vitesse sur autoroute à 110km/h, et l'avons transmis à madame Le Meur.

Face aux très nombreuses sollicitations que nous recevons, notre délai de réponse s'en est trouvé rallongé.

Sur le fond de votre demande, madame Le Meur n'est évidemment pas opposée à cette idée, étant donné que cette limitation est déjà en application sur les voies rapides en Bretagne.

Néanmoins, la question de l'acceptation de la population est un élément important à prendre en compte, et est le point majeur qui freine le gouvernement sur ce sujet.

En effet, même si une part importante des français accepteraient une baisse de la limitation de vitesse sur autoroute, une autre frange importante de la population s'y opposerait, et ce, avec véhémence. Cela fut le cas pour la baisse de la vitesse à 80km/h sur les routes auparavant limitées à 90km/h. L'utilisation de leur véhicule est une question sensible pour beaucoup de gens, comme nous avons encore pu le voir avec les comportements agressifs de certains lors des pénuries de carburant.

La baisse de la vitesse fut d'ailleurs une des principales revendications présentées par les gilets jaunes venues à la permanence parlementaire durant l'automne et l'hiver 2018, car ils s'estimaient privés de .

En tant que parlementaire qui reçoit très régulièrement des pétitions pour supprimer les radars sur les routes et redonner « de la liberté » aux automobilistes, madame Le Meur se rend bien compte qu'une part non négligeable de la population voit la réglementation autour de la conduite comme un sujet très sensible.

En ce sens, elle comprend les hésitations qui peuvent se faire sur cette thématique.

Bien cordialement.

William Calvez

Collaborateur parlementaire d'Annaïg Le Meur